

N°11

Inclusion

PRINTEMPS 2018
TRIMESTRIEL

Actualités | p6

Journée des Familles 2018
L'Inclusion au cœur de notre
association (InCA)

Campagne 2018

Nouvelle brochure
Fondation Portray

Dossier EVRAS | p10

Christian Nile : enVIE d'Amour 2018

Muriel Vanhoutte : formatrice EVRAS

Pascale Van Ransbeeck : Aditi

Anne Dasnoy-Sumell : «Choix de lit,
choix de vie»

EVRAS et polyhandicap

Le point de vue des éducateurs

magazine

Parlons d'amour !



Inclusion asbl

N° Entreprise 0441.427.501

Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

 inclusion asbl

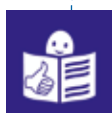
Dans l'écoute, le dialogue
et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect,
construisons l'INCLUSION.



INCLUSION asbl est une association sans but lucratif née de la fusion de deux associations de familles et de personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, l'AFrAHM et l'APEM-T21. Elles ont réuni leurs membres – familles, personnes en situation de handicap, professionnels – ainsi que leurs moyens financiers pour relever ensemble le défi de l'Avenir : l'Inclusion de la personne déficiente intellectuelle dans toutes les sphères de la société.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'Inclusion une réalité.



Notre association s'appelle Inclusion asbl.

Elle rassemble des personnes en situation de handicap mental, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.

Elle parle en leur nom.

Elle défend leurs droits.

Elle crée des services.

Elle organise des activités.

Elle souhaite transformer la société
pour que tout le monde puisse y vivre
en toute égalité.



Inclusion asbl

Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Schaerbeek

Tél. : 02/247.28.21

www.inclusion-asbl.be

Suivez-nous sur  page Inclusion asbl

COLOPHON

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice

Coordination : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247.28.22

Graphisme et mise en page : Fanny Vanderlinden | Inform'Action asbl | www.informaction.be

Avec le soutien de





06

Les actualités d'Inclusion

6 > Journée des Familles 2018

7 > L'Inclusion au coeur
de notre association (InCA)8 > Campagne 2018 :
« J'ai le droit de voter...
mais comment je fais ? »9 > Une nouvelle brochure
pour réfléchir à l'avenir
de la personne fragilisée

10 Dossier



Parlons d'amour !

13 > Christian Nile : « Les personnes avec un handicap
ont des besoins et des désirs, comme tout le monde. »16 > Muriel Vanhoutte : « J'encourage les familles à voir la vie affec-
tive comme un progrès (...) plutôt que de se focaliser
sur les limites de la personne. »

21 > ADITI, une réponse spécifique à des besoins spécifiques

25 > Anne Dasnoy-Sumell :
Choix de lit, choix de vie...

27 > EVRAS et polyhandicap

29 > Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle :
le point de vue des éducateurs

32 > Formation « Oser la sexualité ! »



35

Info sociales



38

Contacts



Envie d'amour !

Où se situe la limite de notre intervention dans la vie de nos filles et de nos fils ? Cette question, nombre de parents se la posent. S'il y a des domaines de la vie pour lesquels cette limite est parfois floue, dans d'autres, elle apparaît plus clairement.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de la vie sexuelle de nos enfants devenus adultes, nous nous accordons volontiers que la limite de notre intervention se situe en dehors du champ de l'intime, au-delà de la porte de la chambre à coucher. Bien entendu nous pouvons mettre en garde, dispenser des conseils, émettre un avis mais là s'arrête, bien souvent, notre rôle.

Pour les parents d'adultes avec un handicap intellectuel, cependant, cette limite n'est pas évidente parce que l'autonomie ou les capacités de décision et de consentement ne permettent pas toujours aux personnes de faire ou de concrétiser, seules, leurs propres choix. C'est là que la question de l'intervention d'un tiers se pose. Et elle est toujours délicate parce qu'elle met en jeu des valeurs fortes et vient bousculer notre ordre moral. Et l'on sait que la sexualité cristallise les passions.

Cette passion, le Comité de bioéthique l'a bien saisie dans son avis du 13 novembre 2017 relatif à l'assistance sexuelle aux personnes handicapées¹. La saisie de cette problématique par le Comité témoigne d'ailleurs de l'importance de ce débat sociétal.

Le Comité considère que le « problème » de la sexualité des personnes handicapées est d'abord le fait de l'entourage, non celui de la personne elle-même et que les personnes handicapées n'ont pas une sexualité particulière et que l'assistance sexuelle, d'ailleurs historiquement construite en dehors du champ spécifique du handicap, n'est ici destinée qu'à répondre à des besoins liés aux conditions de vie matérielle et psychologique des personnes handicapées et non pas à des besoins sexuels présumés spécifiques.

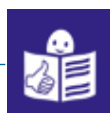
Dans un contexte où les résistances demeurent vives et les obstacles nombreux, le Comité reconnaît que l'assistance sexuelle constitue à la fois une réponse pertinente et innovante à certains besoins et une expérimentation sociale périlleuse. De ce fait, elle requiert mesure, prudence, rigueur, mais aussi discussion critique.

À l'approche du Salon « enVIE d'Amour », ce numéro a pour objectif de contribuer à ce débat à travers les éclairages et les témoignages des professionnels, des familles et des personnes avec un handicap intellectuel, premières concernées par cette question.

Bonne lecture !

> **THOMAS DABEUX - Secrétaire politique**

¹ : Retrouvez l'avis du Comité consultatif de Bioéthique de Belgique en suivant ce lien : <https://www.health.belgium.be/fr/avis-ndeg-74-assistance-sexuelle-aux-personnes-handicapees>



Thomas Dabeux travaille chez Inclusion.

Il est le porte-parole des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs familles.

Il parle du rôle des parents par rapport à la sexualité de leur fils ou fille.

Souvent, les parents donnent des conseils.

Mais ils ne rentrent pas dans l'intimité de leur fils ou fille.

Quand leur fils ou fille est un adulte avec un handicap intellectuel, c'est plus difficile car leur fils ou fille a parfois besoin d'aide pour vivre sa sexualité.

Les parents ont parfois difficile de laisser leur fils ou fille choisir pour lui-même.

C'est une bonne idée que quelqu'un d'autre aide la personne avec un handicap intellectuel à vivre sa sexualité.

C'est bientôt le salon enVie d'Amour.

Vous pourrez y trouver beaucoup d'informations.

Le catalogue du salon sera disponible en facile-à-lire et à comprendre.



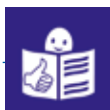
Journée des Familles 2018

La prochaine Journée des Familles, se déroulera à la Ferme du Monceau, dans les Ardennes, le samedi 22 septembre 2018.

Le temps d'une journée, nous pourrons profiter des joies de la ferme : fabrication de pain, de tarte, de beurre, danses folkloriques, démonstration de chien de berger, soins des animaux de la ferme, travail de la laine, spectacle de marionnette, fabrication de

jus de pomme, création de couronnes de fleurs... et bien d'autres activités sont prévues ce jour-là. Réservez déjà la date. Nous espérons vous y voir nombreux.

Les places de parking étant limitées, nous vous invitons à prendre contact avec votre groupement régional pour accéder à un car.



Cette année la Journée des Familles sera le 22 septembre.

On ira à la Ferme du Monceau dans les Ardennes.

On pourra faire pleins d'activités :

- préparer du pain, des tartes et du beurre
- faire des danses folkloriques
- voir des chiens de berger
- s'occuper des animaux de la ferme
- voir un spectacle de marionnettes
- ...



Il faudra essayer de venir en bus avec son groupement car il n'y a pas beaucoup de places de parking.



L'Inclusion au cœur de notre association (InCA)



Des nouvelles du groupe « Inclure – Tous ensemble ».

Le 16 janvier dernier a eu lieu le stage découverte à Schaerbeek. Nos 12 représentants ont pu pendant une journée s'imprégner un peu plus de la vie de notre association, faire connaissance avec les salariés, visiter les locaux... et surtout se préparer à l'élection des futurs administrateurs. En effet, 8 personnes sont candidates au poste d'administrateur pour 2 postes vacants.

Le 24 mars prochain, en même temps que la réunion des groupements, nos 12 représentants

devront choisir ensemble les personnes qu'ils souhaitent proposer lors de l'Assemblée Générale de mai 2018.

Parce que **la participation et la représentation de toutes les personnes en situation de handicap intellectuel** est l'une de nos priorités, nous avons rencontré en février les animateurs des groupes de paroles à destination des personnes.

L'objectif de cette rencontre ? L'introduction des 3^{ème} journées de l'expression afin que chacun puisse avoir son mot à dire et être entendu !

Le 16 janvier les représentants du groupe « Inclure – Tous ensemble » sont venus à Schaerbeek pour le stage découverte.

Le groupe a visité les locaux, rencontré les salariés et s'est préparé pour l'élection des administrateurs avec un handicap intellectuel.

Il y a 8 candidats pour 2 places.

Le groupe va choisir ses 2 représentants le 24 mars pendant la journée des groupements.





Campagne 2018 :

« J'ai le droit de voter... mais comment je fais ? »



Le 14 octobre prochain auront lieu les élections communales et provinciales 2018. En vue de celles-ci nous avons, avec l'APEPA et l'AP³, réalisé un mémorandum à destination des candidats politiques. Avec celui-ci nous voulons inciter les communes à être le plus accessibles et inclusives possibles, afin que toutes les personnes puissent jouir d'une vie citoyenne active.

Nous comptons sur vous, parents et autoreprésentants, pour partir en campagne pour sensibiliser les candidats politiques à vos besoins et faire entendre votre voix !

Le vote, acte citoyen indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, reste un défi pour de nombreuses personnes en situation de handicap intellectuel. Nous encourageons leurs proches et les institutions qu'ils fréquentent à ne plus avoir recours aux certificats médicaux mais plutôt à les préparer au mieux à cet exercice.

Pour cela, nous voulons rendre ce droit de vote effectif en mettant en place les conditions nécessaires à son exercice. Nous continuons de travailler d'une part avec le CAWaB (Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles) pour une meilleure accessibilité des bureaux de vote (accueil, signalétique, accompagnement, formation des assesseurs...) et, d'autre part, nous organiserons des séances d'informations sur les élections pour les personnes en situation de handicap intellectuel - « C'est quoi voter ? », « À quoi ça sert ? », « Comment choisir pour qui voter ? » - et des séances d'entraînement au vote en lui-même (« Comment voter valablement : convocation, carte d'identité, bulletin de vote, isoloir, urne, accompagnement... »).

Un mode d'emploi en facile-à-lire sera rédigé.

N'hésitez pas à prendre contact avec votre groupe local pour participer à une séance d'information et d'entraînement !



Une nouvelle brochure pour réfléchir à l'avenir de la personne fragilisée

La Fondation Portray vient de sortir une nouvelle brochure permettant aux familles de réfléchir et préparer l'après-aidant proche.

Ce document s'intitule « Le jour où < Moi, aidant proche d'une personne fragilisée > je n'y serai plus ».

C'est une invitation à préparer l'avenir.

Le premier carnet est le « carnet personnel de l'aidant proche ». Il lui permet de réfléchir et de noter ses réflexions et souhaits pour sa vie et sa fin de vie, principalement en lien avec son proche fragilisé. Le deuxième carnet est le « carnet concernant une personne en situation de fragilité / de handicap, complété avec son aidant proche ». Il permet de noter les éléments importants pour la qualité de vie de la personne concernée, éventuellement avec le soutien de son aidant proche.

Connaissant ces éléments, d'autres personnes pourront prendre le relais en s'inspirant de l'expérience développée, des souhaits exprimés et des informations transmises.

Penser au jour où on n'est plus là peut être source d'inquiétude, voire d'angoisse, notamment si on est aidant proche d'une personne fragilisée. Le document que nous avons préparé permet d'assurer un suivi à ce qui a été mis en place et donne de meilleures chances à un suivi de qualité pour ce proche. Ce document a bénéficié du soutien de la Région Wallonne (AViQ) et de la COCOF (Phare).

Il est disponible en version imprimée sur simple demande (gratuit sauf frais de port) et est téléchargeable gratuitement sur le site de la Fondation Portray : www.fondation-portray.be.



Fondation
Portray

Un nouveau carnet permet de préparer l'avenir des personnes fragilisées.

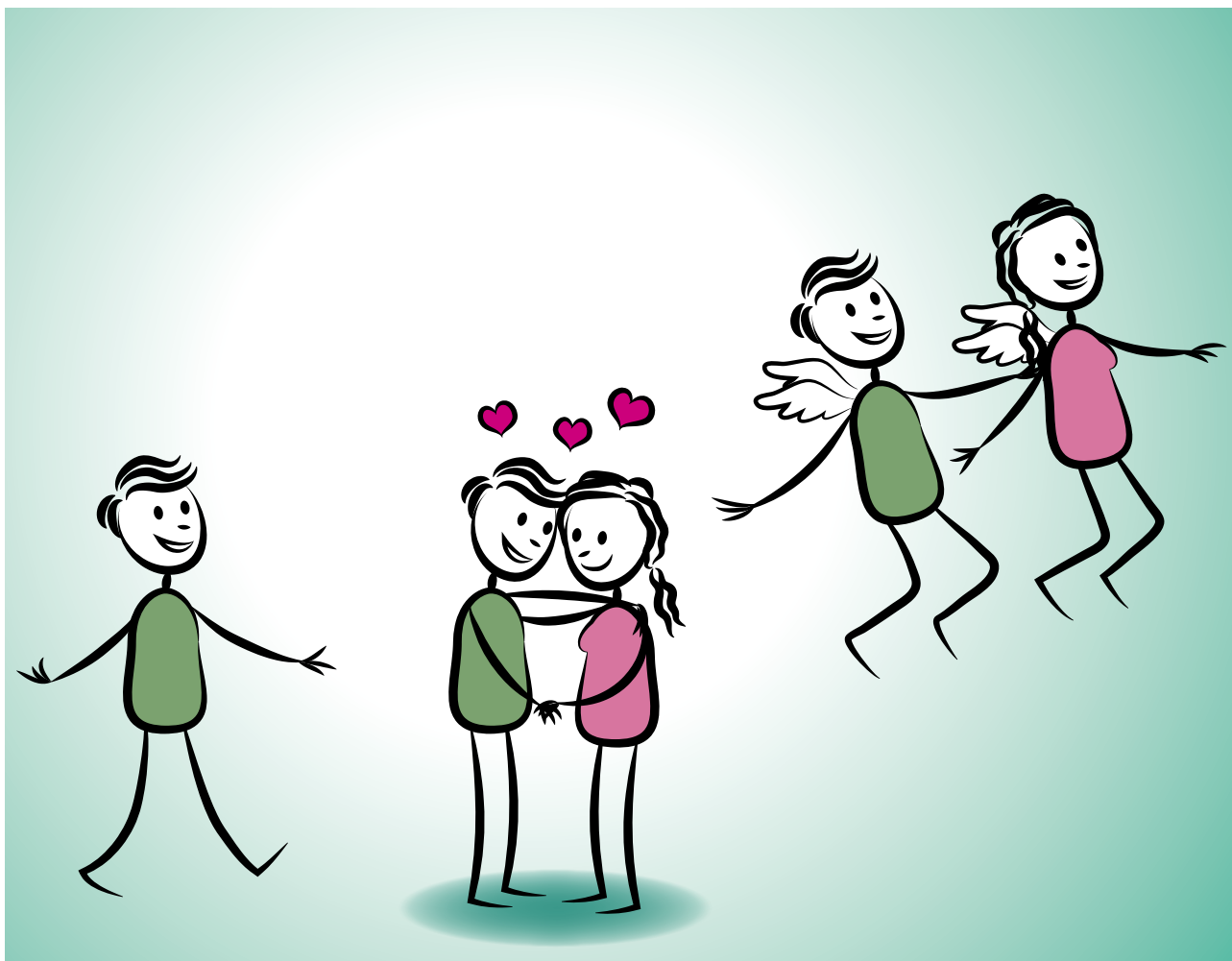
Il permet de réfléchir comment organiser sa vie quand son proche ne sera plus là.

Ce carnet s'appelle « Le jour où je n'y serai plus ».





Vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes avec un handicap intellectuel : « Vivre, Aimer, s'Envoler... »



Anne Dasnoy-Sumell est psychothérapeute et orthopédagogue. Elle est également formatrice en vie relationnelle, affective et sexuelle pour Inclusion. Forte de son expérience dans l'accompagnement des personnes avec un handicap intellectuel, elle introduit le présent dossier en partenariat avec l'équipe rédactionnelle, en insistant sur un élément primordial, le désir.

La vie relationnelle, affective et sexuelle est l'un des moteurs de la vie. Pour alimenter cette formidable mécanique, un seul carburant possible : le désir.

Le désir d'aimer et d'être aimé accompagne toute personne au long de sa vie : de soi à soi, de soi à l'autre, chacun y est confronté. Déceler, apprivoiser et accueillir le désir qui vit en chacun de

nous, avec ses ambivalences, sa complexité, sa force de vie et de sens, n'est pas chose aisée dans la société qui est la nôtre, hyper sexualisée mais encore pleine de tabous, d'interdits.

Les barrières sociétales ne sont pas les seules, les conséquences du handicap peuvent également s'élever en véritables obstacles à une vie relationnelle, affective et sexuelle épanouie : l'intimité de la personne est parfois niée, la pudeur absente, le corps blessé peut avoir des difficultés à vivre le ressenti, qui est pourtant la porte d'accès au plaisir.

Les proches ou les professionnels du domaine, sciemment ou non, sont également susceptibles de refuser l'accès à l'intime à la personne avec un handicap intellectuel, en continuant à la percevoir comme l'enfant qu'elle n'est plus, comme un être humain dénué de pulsions, comme quelqu'un qui a déjà assez de difficultés pour, en plus, s'encombrer de celles liées à la sexualité. La plupart

fait cependant face avec brio, se montre créative, compétente, déploie une phénoménale énergie face aux difficultés qui peuvent surgir dans son quotidien quelque peu chamboulé.

L'objectif majeur doit rester l'accompagnement de la personne avec un handicap intellectuel vers le chemin de l'autonomie réelle, avec la question du consentement sous-jacente : qu'est-ce qui me permet de penser, à moi qui me sens responsable d'une personne, qu'elle peut prendre une décision par elle-même, dans un temps et un espace où je n'interviens pas ? Comment prendre une décision, non pas pour me protéger mais bien pour réduire les excès de dépendance entre elle et moi ? La responsabilité de la personne est à soutenir davantage.

Pour les personnes avec un handicap intellectuel, il va s'agir de reconnaître la part de soi touchée dans la relation à l'autre, oser se sentir dégoûté, oser se sentir attiré, oser nommer son ressenti, dans une dimension plurielle englobant la rationalité, le rapport aux autres, le rapport au monde, le corps et le cœur.

Le présent numéro d'*Inclusion Magazine*, visera donc à introduire la thématique auprès des personnes avec un handicap intellectuel, à rassurer les proches et les professionnels quant à la faisabilité d'aborder le sujet dans la famille ou l'institution, à réaffirmer l'importance de (re)construire sa sphère intime en adéquation avec celles des autres et à dresser un panorama de bonnes pratiques en la matière en Belgique francophone.

Osons ouvrir... et fermer les portes, quelles que soient nos résistances : les personnes qui vivent avec un handicap nous confirment tous les jours un peu plus qu'elles sont semblables à tout un chacun, que si elles sont protégées c'est seulement à hauteur des risques réels qu'elles encourent, qu'elles doivent être soutenues et accompagnées dans l'affirmation de leur désir et de leur identité !

Anne Dasnoy est psychothérapeute.

Elle donne aussi des formations sur la sexualité pour *Inclusion*.

Anne Dasnoy dit que le désir c'est important.

Le désir c'est avoir envie de quelque chose.

On peut avoir envie d'aimer quelqu'un et aussi d'être aimé par quelqu'un.

C'est parfois difficile de dire ce qu'on désire.

Les gens autour de nous ne sont pas toujours prêts à entendre nos désirs.





Le handicap peut être un problème pour faire ce qu'on désire.

Ça peut être un problème parce qu'on ne sait pas comment le dire.

Ça peut aussi être un problème parce qu'on ne sait pas bouger comme on veut.

Parfois les parents ou l'institution croient que les personnes avec un handicap n'ont pas de désirs relationnels, affectifs et sexuels.

Ce n'est pas vrai.

Toutes les personnes avec un handicap ont des désirs comme tout le monde !



» L'ÉQUIPE DE RÉDACTION D'INCLUSION

Au sommaire :

- Christian Nile, référent EVRAS de l'AViQ et organisateur du salon enVIE d'Amour : « Les personnes avec un handicap ont des besoins et des désirs, comme tout le monde »
- Muriel Vanhoutte, formatrice EVRAS pour Inclusion : « J'encourage les familles à voir la vie affective comme un progrès (...) plutôt que de se focaliser sur les limites de la personne ».
- ADITI, une réponse spécifique à des besoins spécifiques
- Anne Dasnoy-Sumell : « Choix de lit, choix de vie... »
- EVRAS et polyhandicap : « il est primordial de pouvoir parler avec d'autres personnes, d'oser remettre en questions certains clichés selon lesquels les personnes polyhandicapées n'auraient pas ou peu de vie affective et sexuelle »
- Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle : le point de vue des éducateurs
- Formation : « Oser la sexualité ! », un enjeu pour la santé et l'épanouissement des personnes avec un handicap intellectuel.



Le logo « à cœur ouvert » vous renseigne qu'un témoignage complet est disponible sur le site internet d'Inclusion.

Christian Nile, référent EVRAS de l'AViQ et organisateur du salon enVIE d'Amour :

« Les personnes avec un handicap ont des besoins et des désirs, comme tout le monde »



Christian Nile est le référent Vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) de l'AViQ – branche handicap. Il est également à l'origine du salon enVIE d'amour. Il aborde ici les objectifs de l'organisme d'intérêt public en matière de VRAS, rappelle les droits des personnes en situation de handicap et présente les visées de cette deuxième édition du salon.

J'ai travaillé pendant 11 ans au service inspection de l'AViQ, où j'étais en contact avec tous les services. J'ai donc balayé tout le secteur avant de travailler plus spécifiquement sur la thématique de la vie relationnelle, affective et sexuelle (VRAS) des personnes avec un handicap, notamment intellectuel.

La sexualité fait partie intégrante de la personnalité de chaque être humain. Son plein développement dépend de la satisfaction des besoins humains de base tels que le désir de contact, l'intimité, l'expression émotionnelle, le plaisir, la tendresse et l'amour. Aborder le thème de la vie relationnelle, affective et sexuelle,

c'est donc toucher d'autres sujets importants dont **le respect du choix**. L'objectif de mon travail est de veiller à l'amélioration de la qualité de vie et au respect de l'autonomie notamment quant aux décisions que les personnes en situation de handicap prennent ou souhaitent prendre. Ainsi, par exemple, nous travaillons à l'actualisation de la « Charte pour Agir » qui intégrera cette notion pour s'appeler « Plaisir de choisir ».

> Avoir une vie affective et sexuelle est un droit pour chaque être humain. Ce droit n'est pas toujours respecté pour les personnes en situation de handicap. Qu'est-il prévu pour lutter contre ces discriminations ?

Il est essentiel de rappeler la Convention des Nations Unies qui affirme que les personnes en situation de handicap ont des droits fondamentaux, au même titre que tout un chacun. Cela passe par la reconnaissance du droit à la vie amoureuse et aussi à la parentalité...

Le Parlement Wallon promeut également une meilleure prise en compte de la vie affective et sexuelle des personnes avec un handicap.

Nous développons donc de nouvelles formations dans le domaine de la vie affective et sexuelle à destination des services. Le nombre de demandes de ce type a explosé depuis le premier salon enVIE d'amour.

Des partenariats sont mis en place avec des associations représentatives des personnes avec un handicap pour favoriser leur vie relationnelle affective et sexuelle. Les associations de parents sont également consultées et impliquées.

Ces différentes avancées me permettent de poursuivre le second objectif de mon travail : **lever les tabous !** Les personnes avec un handicap sont des personnes avant tout. Et comme toutes personnes, elles ont des besoins, des désirs.

Ces tabous doivent être levés pour :

- toutes les personnes avec un handicap sans distinction et, autant que possible, par ces personnes elles-mêmes afin de montrer aux professionnels et parents leurs capacités à concevoir, échanger, s'exprimer... La personne en situation de handicap devient alors actrice de sa vie ;
- les parents et les aidants-proches ;
- les professionnels.



Pour lutter contre ces discriminations il faut insister sur la formation mais d'abord sur l'information et la sensibilisation, d'où la réalisation du salon.

> En 2016 avait lieu le premier salon enVIE d'Amour. Cette année, c'est la deuxième édition. Quels en sont les objectifs ?

En 2016 l'objectif était de faire évoluer les mentalités. En effet, la sexualité reste encore et toujours un sujet très sensible lorsqu'il s'agit de le conjuguer avec le handicap.

Force est de constater que certaines personnes en situation de handicap ou en souffrance psychique se sentent isolées, recluses ou confinées au sein du milieu familial ou institutionnel. Elles aspirent souvent à construire ou reconstruire des relations d'amitiés, à retisser des liens affectifs et parfois à être en couple. Mais la réalité entrave souvent la réalisation de ces besoins et ces désirs, qui sont sources de plaisir.

Le premier salon enVIE d'amour a permis une première levée des tabous... « *C'était le hors-d'œuvre* », me disait un professionnel, « *à quand le plat de consistance ?* »

Les nombreuses actions concrètes et les retombées qualitatives nous ont incités à renouveler l'expérience... Et surtout, nous ne voulons pas occulter ni même oublier cette thématique.

Parmi ces retombées positives, nous avons remarqué davantage d'échanges et de communication entre professionnels. Nous allons amplifier ce phénomène lors de cette seconde édition.

Mais le nouveau grand défi à relever en 2018, c'est croiser davantage cette thématique à travers les différentes compétences de l'AViQ. Ce travail est très enthousiasmant car cette thématique touche chacun d'entre nous, en tant que personnes sexuées, actrices de leurs vies... Réfléchissez à

quel point la sexualité permet d'aborder une ribambelle d'autres notions : le respect, l'intimité, la bienveillance, la bientraitance, la reconnaissance, l'autonomie, la cohérence d'actions, la communication, la prévention de la violence, la prise en compte des choix, l'écoute des besoins sans être dans l'infantilisation... !

D'ores et déjà merci aux cinquante participants - professionnels du terrain ou personnes directement ou indirectement concernées par ce sujet - qui s'investissent ensemble depuis plusieurs mois pour que ce salon enVIE d'amour 2018 soit une réussite !



Le Salon enVIE d'amour :

- > Du 26 au 28 avril de 9h30 à 17h30
- > À Namur Expo – Av. Sergent Vriethoff 2 à 5000 Namur
- > enviedamour@aviq.be





Christian Nile travaille à l'AViQ.

Il travaille sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Christian Nile dit que c'est important de respecter le choix des personnes qui veulent avoir une vie relationnelle, affective et sexuelle.

Avoir une vie affective, relationnelle et sexuelle
ça améliore la qualité de vie de la personne avec un handicap.

L'AViQ fait des formations qui parlent
de la vie affective, relationnelle et sexuelle
des personnes avec un handicap.

Ces formations sont pour les professionnels
qui travaillent dans les services ou dans les institutions.

Christian Nile veut enlever les tabous
sur la sexualité des personnes avec un handicap.
Un tabou c'est une chose dont certaines personnes
ne veulent pas parler.

Les personnes avec un handicap sont des personnes avant tout.

Elles ont des besoins et des désirs comme tout le monde.

Leur sexualité n'est pas taboue !

Christian Nile organise aussi le salon enVIE d'Amour.

Au salon enVIE d'amour il y aura des associations et des animations
qui parleront de la vie affective, relationnelle et sexuelle
des personnes avec un handicap.

Tout le monde est invité au salon enVIE d'Amour !
Le salon enVIE d'amour c'est du 26 au 28 avril 2018
à Namur (Avenue Sergent Vriethoff 2 - 5000 Namur).



Muriel Vanhoutte, formatrice EVRAS pour Inclusion :

« J'encourage les familles à voir la vie affective comme un progrès (...) plutôt que de se focaliser sur les limites de la personne »



Muriel Vanhoutte donne les formations « Parlons d'amour » et « Reparlons d'amour » d'Inclusion à destination des personnes avec un handicap intellectuel. Elle est également maman d'un jeune homme avec le syndrome de Williams. Elle aborde ici son parcours professionnel, nous éclaire sur certaines questions liées à la thématique et partage ses ressentis, de mère et de professionnelle du domaine.

> Quand et comment avez-vous été amenée à travailler dans le domaine de la vie relationnelle, affective et sexuelle ?

J'ai un graduat en psychologie et j'ai également été formée, pendant

plusieurs années, en analyse transactionnelle et en communication non-violente. Je ne suis pas directement arrivée dans le domaine du handicap, j'étais auparavant conseillère en formations.

Suite à des soucis de santé, j'ai pris du recul par rapport à mon travail. C'est alors très vite posée la question de mon futur professionnel. Mon fils étant porteur du syndrome de Williams, moi-même membre du groupement d'Inclusion focalisé sur ce syndrome, j'ai très vite reçu des parents à domicile pour parler du handicap intellectuel.

Bernadette (ndlr : Bernadette Cuvelier, coordinatrice des formations d'Inclusion pour les personnes avec un handicap intellectuel et maman d'un jeune homme avec le syndrome de Williams) et Guy (ndlr : Guy Hubert, formateur, psychopédagogue et collaborateur d'Inclusion), que je fréquentais dans le cadre du groupement syndrome de Williams, m'ont alors proposé de témoigner en binôme avec mon fils lors de sensibilisations à destination des futurs éducateurs, infirmiers, professeurs... Elles ont

fait un carton : les étudiants étaient réceptifs, posaient des questions. Mon fils a également retiré un énorme bénéfice de ces sensibilisations : il s'est enfin senti considéré comme une personne à part entière et non plus uniquement comme un « handicapé ».

Après quelques séances, je l'ai laissé animer avec d'autres professionnels, c'était mieux pour lui de ne plus m'avoir dans les pattes ! Aujourd'hui, il ne manquerait ces journées pour rien au monde.

> Comment aborde-t-on la thématique quand on s'adresse à des personnes avec un handicap intellectuel ? Quelles ont été vos sources d'inspiration ?

J'ai beaucoup appris auprès de personnes de référence, notamment Anne Dasnoy, qui travaille également comme formatrice en vie relationnelle, affective et sexuelle pour Inclusion. J'ai suivi une formation qu'elle a prodiguée en 2011 sur le sujet.

Je me suis ensuite formée auprès de Pélosie Gudanski qui animait la formation « Parlons d'amour » chez Inclusion.

Les formations que l'on propose aux personnes avec un handicap intellectuel ne diffèrent en définitive pas non plus énormément de celles données dans le circuit ordinaire : il faut surtout adapter son mode de communication et le rythme auquel on prodigue les informations.

Chaque groupe est unique et j'adapte donc mes animations en fonction de mon public.

> Les formations sont réservées aux jeunes adultes de plus de 18 ans. Peut-on déjà aborder la question avant cet âge ?

Quand il y a des questionnements de la part de la personne avec un handicap, quel que soit son âge, il est indispensable d'aborder le sujet avec des outils adaptés au niveau de chacun.

Les parents et éducateurs sont parfois démunis face aux questions liées à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Ils peuvent avoir tendance à « surprotéger » la personne en demande. On entend encore trop « *il n'aura peut-être jamais d'envies* » ou « *on n'a pas ce genre de demandes dans notre centre* ». Ce genre de discours n'appelle qu'à une seule chose : proposer aux parents ou éducateurs d'aborder la question en groupe de réflexion, d'échanger sur le sujet avec des professionnels de la vie relationnelle, affective et sexuelle. Je suis plus que disponible pour venir parler du sujet avec tous les publics qui en font la demande !



Les parents et éducateurs sont parfois démunis face aux questions liées à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Ils peuvent avoir tendance à « surprotéger » la personne en demande.



> Quelles sont les principales demandes des personnes formées ?

Je commence toujours la formation par leur poser la question : de quoi voulez-vous qu'on parle ? Les réponses sont assez disparates, on vogue de « *comment on fait ?* » à des demandes concernant la parentalité - un sujet plus délicat. La majeure partie des demandes concerne quand même le contact humain et l'affectivité : « *Comment on fait pour avoir un amoureux ou une amoureuse ?* »

Cela dépend aussi beaucoup du groupe présent. La dynamique n'est pas la même quand j'ai des couples à la formation : certains sont fusionnels, d'autres jaloux... Ils expriment parfois de la souffrance, souvent quand les parents ou l'institution mettent des freins aux rencontres : « *on voudrait vivre ensemble mais nos parents ne veulent pas* ».

On laisse quoi qu'il en soit le temps à chacun de s'exprimer à son rythme : on encourage les plus timides à sortir de leur coquille petit à petit tandis qu'on tempore les ardeurs des plus désinhibés. Comme dans un groupe de parole, on doit gérer les temps accordés à chacun.

C'est de toute façon intéressant pour chaque public de se rendre compte des limites de l'autre : ceux qui n'ont aucune gêne peuvent, du coup, réaliser que d'autres en ont.

> Pourquoi est-ce qu'on reparle d'amour (ndlr : la deuxième formation sur la vie affective, celle qu'on suit quand on a déjà participé à la première) ?

On continue le travail de démythification, on encourage à aborder les sujets qui n'ont pas encore été bien compris, où il reste des questionnements.

On échange en groupe sur ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas marché : « *j'ai envie d'avoir des relations intimes, elle / lui pas. Qu'est-ce qu'on fait ?* »

La formation n'a pas de réelle fin, les interrogations sont infinies : certaines personnes avec un handicap intellectuel y ont déjà participé plusieurs fois et apprennent à chaque fois un peu plus.

Après, les formations « parlons d'amour » et « reparlons d'amour » ne vont pas résoudre tous les problèmes : on donne des clés, on informe, mais le travail doit parfois se poursuivre quand il y a une situation de blocage, de conflit.



*J'encourage les familles
à voir la vie affective comme un progrès (...)
plutôt que de se focaliser sur les limites
de la personne.*



J'ai déjà reçu des personnes avec un handicap et leurs parents en consultation pour servir de médiateur. J'encourage les familles à voir la vie affective comme un progrès, qu'on exploite le prisme de l'indépendance et de l'autodétermination plutôt que de se focaliser sur les limites de la personne et les barrières qui risquent d'entraver sa vie relationnelle, affective et sexuelle.

> Un dernier mot à passer aux personnes avec un handicap intellectuel ?

Il y a des outils très chouettes qui peuvent vous aider à apprendre des choses sur la vie relationnelle, affective et sexuelle, dont les carnets publiés par la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial. Ils abordent toutes les

questions liées à la sexualité, ont été rédigés en langage simplifié avec des dessins clairs et sont disponibles au centre de documentation de la Fédération, à Ixelles.

> Un dernier mot à passer aux parents et aux éducateurs ?

La vie relationnelle, affective et sexuelle n'est pas taboue, c'est un droit. Je vous encourage à faciliter l'accès à toutes ses facettes, il ne faut pas avoir peur !



Muriel Vanhoutte est formatrice pour Inclusion.

Elle donne les formations « Parlons d'amour » et « Reparlons d'amour » pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Muriel est psychologue.

Muriel a un fils adolescent avec le syndrome de Williams.

Elle a commencé les formations parce que elle voulait parler de la vie relationnelle, affective et sexuelle aux personnes avec un handicap intellectuel.

Muriel dit que il y a des outils pour parler de ça.

Elle conseille de lire les dépliants du centre de planning familial.

Muriel dit que les demandes des personnes avec un handicap sont très différentes.

Chacun s'exprime à son rythme.

On peut toujours venir aux formations si on a des questions.

Pour venir à la formation il faut contacter Bernadette Cuvelier.

Son adresse e-mail c'est bcu@inclusion-asbl.be.

Son numéro de téléphone c'est 02 247 28 21.



La formation « Parlons d'amour » :

À la formation « Parlons d'amour », 

on parle des couples.



On parle des amis



et des amoureux.



On parle des relations sexuelles.



On parle des sites de rencontre



et des groupes de rencontre.



On parle du plaisir, des sentiments et des émotions.



On parle du cercle des relations



On parle du corps de la femme et du corps de l'homme.



On parle des organes sexuels.



On parle de la nudité, de l'intimité.





On parle de la sexualité



On parle de l'homosexualité



On parle de la contraception,



de la grossesse



et de l'envie d'être parent



Bref on parle d'AMOUR !



À la fin de la formation on reçoit un carnet avec des explications sur la sexualité.

On complète le carnet avec des photos ou des images qui nous aident à parler de la sexualité.

Si on est intéressé par la formation il faut contacter Bernadette Cuvelier à l'adresse bcu@inclusion-asbl.be.

» Propos de MURIEL VANHOUTTE recueillis par JÉRÉMIE MERCIER – Chargé de communication

ADITI, une réponse spécifique à des besoins spécifiques



La sexualité est encore trop fréquemment une source de frustrations pour les personnes en situation de handicap intellectuel. Elle est souvent due au manque de moyens qu'a la personne pour comprendre son corps et vivre avec.

Malgré l'engagement et la présence aimante des parents, malgré l'accompagnement ciblé des professionnels, leur volonté de bien faire, l'entourage est souvent mal à l'aise, démuni voire maladroit ; car il n'a *a priori* pas à intervenir de manière directe ou indirecte dans la sexualité vécue par la personne. Il en va du respect de l'intimité et de la place que chacun occupe dans la relation, qu'il soit parent, frère, sœur, éducateur, psychologue, etc.

À ces demandes pressantes, aux silences et aux non-dits, à la solitude, Aditi apporte de la clarté, de l'espoir et des réponses concrètes via les divers services qu'elle propose.

C'est quoi ADITI ?

L'asbl Aditi vzw, créée en 2009, a d'abord été active en Flandre. C'est une organisation de membres mais également un centre de conseils, d'informations et de soutien en ce qui concerne la sexualité des personnes en situation de handicap.

Depuis 2014, son champ d'action s'étend également à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Wallonie.

Aditi apporte conseils, informations et soutien en ce qui concerne la sexualité des personnes en situation de handicap. Elle propose des consultations, des formations et de l'assistance sexuelle.

Interview de Pascale Van Ransbeeck, conseillère conjugale et familiale pour Aditi



> Quels sont les profils des accompagnants sexuels ? Ont-ils suivi une formation au handicap intellectuel ? Si oui, laquelle ?

Actuellement nous disposons d'environ 10 accompagnants sexuels sur la partie francophone du pays, cinq hommes et cinq femmes. Ils proposent des prestations homos- ou hétérosexuelles et ont entre 30 et 60 ans. Ils se présentent spontanément à nous et leur offre est évaluée par Aditi. Elle n'est acceptée que s'ils offrent toutes les garanties de respecter le cadre dans lequel nous travaillons. Leur provenance et leurs motivations sont

diverses mais toujours orientées vers le désir d'offrir une réponse de qualité aux besoins de la personne en situation de handicap. L'un ou l'autre a également pratiqué la prostitution.

Nous organisons une formation continue pour les accompagnants au rythme de quatre journées par an. Elles portent sur différents aspects : sexologie, hygiène sexuelle, approche des différents types de handicap, manutention



des moins valides, gestion de l'attachement... Ces journées comportent aussi des temps d'intervention où les accompagnants peuvent réfléchir ensemble à leur pratique et résoudre les difficultés rencontrées. Les nouveaux accompagnants sont parrainés par des anciens.

> Que pouvez-vous proposer en termes d'assistance sexuelle? Quelles sont vos limites ?

La principale limite est le consentement de la personne demandeuse et de l'accompagnant. La demande est toujours analysée préalablement et chaque accompagnant définit ses limites et l'accepte ou pas. Si la demande évolue, c'est toujours dans le cadre du consentement libre des deux personnes. Un changement d'accompagnant peut aussi s'envisager pour répondre à l'évolution de la demande de la personne. En termes d'accompagnement, toute demande peut être envisagée si elle respecte la loi, si elle est non-violente et se passe dans des conditions correctes d'intimité. En voici quelques exemples :

- apprendre la masturbation, éviter les blessures lors de la masturbation ;
- découvrir le corps de l'autre ;
- découvrir l'acte sexuel (au sens large et selon l'orientation et les préférences sexuelles de la personne) ;
- compenser le manque de mobilité, de capacités motrices, par exemple pour la masturbation ;

- apprendre à utiliser des « sextoys » ;
- prendre confiance en soi dans le champ de la séduction et de la sexualité ;
- aider un couple dans sa relation intime (soit en lien avec un handicap physique qui demande une intervention autour de l'acte et pendant l'acte, soit en lien avec des difficultés dans les relations sexuelles ou lorsque le couple veut découvrir de nouvelles pratiques) ;
- répondre à la privation de sexualité, répondre au besoin sexuel de personnes qui n'y ont pas accès ;
- offrir des soins de massages sexuels ;
- ...

L'accent de l'accompagnement sexuel est mis sur la qualité de la relation entre le demandeur et l'accompagnant. Nous réorientons plutôt vers la prostitution classique les demandes de pure « consommation » sexuelle. L'exigence de consultation préalable pour analyser la demande peut aussi être vue comme une de nos limites. De même, le choix de l'accompagnant qui ne se fait pas par la personne demandeuse (et pas sur photos) peut aussi être considéré comme une limite.

Comment faites-vous pour minimiser le risque d'attachement amoureux dans le cadre de l'assistance sexuelle?

L'accompagnement sexuel est clairement expliqué à la personne

demandeuse ainsi que les limites de cette relation lors de la rencontre d'analyse de la demande. Il y a des règles concrètes à respecter qui minimisent le risque d'attachement :

- c'est la personne elle-même qui doit payer le service ;
- les rencontres sont limitées à maximum deux par mois ;
- les contacts sont interdits en dehors des rencontres d'assistance (la prise d'un rendez-vous peut néanmoins se faire par téléphone) ;

Ces règles sont expliquées au bénéficiaire lors de la première rencontre.

Les accompagnants sont de plus formés à la gestion de l'attachement : ils en parlent avec le bénéficiaire, ils protègent leur vie privée, ils font respecter les règles. Si la situation pose problème, Aditi intervient et peut parfois décider d'un changement d'accompagnant. L'entourage de la personne peut aussi être sollicité pour encadrer la relation (par exemple, ne pas donner le numéro de l'accompagnant à la personne mais à quelqu'un de son entourage si elle ne sait pas contrôler ses prises de contacts).



Contacts :

- info@aditivzw.be
- 0498 /80.58.70
- Postbus 2 à 3150 Haacht

» LIONEL PONS - Collaborateur Éducation Permanente



C'est quoi Aditi ?

C'est parfois difficile d'avoir une vie sexuelle quand on a un handicap.

On ne comprend pas toujours bien son corps.

C'est difficile d'avoir une relation avec quelqu'un.

Les parents et les éducateurs ne savent pas toujours comment parler de sexualité.

Aditi a des solutions pour la vie sexuelle des personnes avec un handicap :

- Des consultations pour parler de la sexualité
- Des formations sur la sexualité
- De l'assistance sexuelle.

L'assistance sexuelle c'est avoir un rendez-vous avec une personne d'Aditi.

Elle va aider la personne avec un handicap à découvrir la sexualité.

Pour avoir un rendez-vous chez Aditi il faut téléphoner au **0498 80 58 70** ou envoyer un e-mail à **info@aditivzw.be**.



Interview de Pascale Van Raesbeeck d'Aditi.



Pascale Van Raesbeeck travaille pour Aditi.

Elle donne des conseils sur la sexualité.

Elle dit qu'il y a 10 accompagnants sexuels qui parlent français.

Il y a 5 hommes et 5 femmes.

Il y a des hétérosexuels et des homosexuels.

Être hétérosexuel c'est être attiré
par les personnes du sexe opposé :
par les hommes quand on est une femme,
par les femmes quand on est un homme.

Être homosexuel c'est être attiré par les personnes du même sexe que soi :
par les hommes quand on est un homme,
par les femmes quand on est une femme.

Ils ont entre 30 et 60 ans.

Tous les accompagnants sexuels
doivent suivre une formation avec Aditi.

Ils reçoivent toutes sortes de demandes.

Par exemple :

- prendre confiance en soi
- aider un couple dans sa relation intime
- apprendre la masturbation
- découvrir le corps de l'autre
- découvrir l'acte sexuel
- apprendre comment utiliser un jouet sexuel

Avant d'avoir un rendez-vous avec un accompagnant sexuel
il faut d'abord rencontrer des gens de chez Aditi.

Quelques règles d'Aditi :

- on ne peut pas choisir son accompagnant sexuel
- on doit payer soi-même la rencontre
(pas l'institution, pas les parents...)
- c'est maximum 2 rendez-vous par mois
- on ne peut pas avoir de contact avec les accompagnants
en dehors des rendez-vous.

Un accompagnement sexuel
ce n'est pas avoir une relation
avec un amoureux ou une amoureuse.

Anne Dasnoy-Sumell, psychothérapeute et formatrice pour Inclusion

Choix de lit, choix de vie...



Choisir... toute une aventure. Qu'en est-il du choix dans ma vie ? Comment l'ai-je vécu depuis mon enfance ? Quelles ont été et quelles sont encore aujourd'hui les opportunités de choix qui s'offrent à moi ? Celles que je laisse de côté et celles que je vais chercher ?

Ces questions se sont posées lorsqu'il y a un peu plus d'un an, mon fils, jeune adulte vivant avec une trisomie 21, a été amené à effectuer de nombreux choix en vue de son déménagement au sein du service résidentiel qui l'accueille depuis quelques années : avec son éducateur référent, il choisit la couleur de ses murs, il choisit ses tentures, son mobilier... tout cela le remplit de joie et de fierté. Alors qu'il a peu d'accès au langage verbal, il parvient à communiquer ses souhaits, et tient bon lorsqu'il affirme qu'il veut un mur rouge, sa couleur préférée. Mais lorsqu'en visite chez moi, il me fait comprendre qu'il souhaite un lit double, les belles théories sur le choix semblent voler en éclats.

Je me suis rendu compte que je n'avais pas imaginé pour lui ce choix-là. Le service qui l'accueille non plus. Si cela semble une

évidence à certains, pour d'autres c'est beaucoup plus complexe. Apparaît bien vite la nécessité d'obtenir des autorisations alors que, jusqu'ici, tous les choix étaient apparemment accueillis sans difficultés. Un cortège de peurs semblent se développer. Que se passe-t-il ?

Choisir dans la vie, cela revêt différents types de réalités. Il y a des choix de vie majeurs et des choix du quotidien. Tous ces choix, parfois établis sans même que nous ne nous en rendions compte, vont déterminer pas à pas la confiance que nous avons en nous-mêmes ainsi que soutenir l'estime personnelle dont nous avons tellement besoin pour vivre.

En tant que parents, en plus des choix établis pour nous-mêmes, nous faisons des choix pour nos enfants, depuis qu'ils sont tout petits : des choix majeurs tels que le prénom ou l'école, et des choix de tous les jours tels que la nourriture ou les vêtements. Rapidement, les enfants demandent à faire eux-mêmes leurs choix. Et nous constatons que lorsque l'handicap intellectuel s'invite, bien souvent, nous continuons à faire des choix pour notre enfant au-delà de ce que nous ferions pour un autre enfant. Ainsi, à notre insu, se glisse dans la relation une forme de dépendance qui vient compléter celle que l'handicap apporte naturellement. Or, tout enfant apprend et grandit en faisant des choix. Lorsque nous ne faisons pas sa tartine avant qu'il

nous ait montré s'il souhaite de la confiture ou du choco, lorsque nous lui proposons de choisir lui-même ses vêtements parmi deux ou trois tenues, nous soutenons son développement personnel, et par là, sa capacité à s'affirmer, à être en lien avec les autres en tant que personne, et dès lors à être autonome. Nous lui apprenons à ne pas avoir peur quand il se trouve dans une situation nouvelle, et à dépasser l'insécurité de vivre sans que quelqu'un décide pour lui.

Ainsi, lorsque nous soutenons le choix d'un enfant aujourd'hui, quelle que soit son handicap, nous lui faisons part de notre confiance en lui, en ses possibles, en son avenir. Cet avenir dont nous ne connaissons pas la forme et qu'avec nous et tous ceux qui l'entourent, il sera responsable de construire, selon les choix qui seront les siens.

CHOIX DE LIT, CHOIX DE VIE...

Revenons au choix du lit... Le jeune enfant quitte son berceau ou son lit à barreaux pour avoir son lit d'une personne. Il passe ainsi du statut de bébé au statut d'enfant. De la même manière, pour l'adolescent, choisir son lit, c'est rituellement passer au statut adulte : en quittant son lit d'enfant pour un lit double, il accède symboliquement à la possibilité de vivre une sexualité adulte. Comment se fait-il dès lors que la personne vivant avec un handicap continue la plupart du temps, même adulte, à vivre dans un lit simple, un lit prévu pour une personne ?



Choisir son lit, c'est choisir sa vie, et c'est également choisir sa manière de vivre sa sexualité, libre et autonome, indépendamment de ce que peut en penser l'entourage proche, familial ou institutionnel. C'est aussi ouvrir des possibles : dormir ensemble, avoir des moments intimes ensemble,... Quel type de lieu intime serait celui de mes rêves ? Chacun a la possibilité de vivre des moments de partage d'intimité, qui peut-être déboucheront sur une vie de couple, mais pas nécessairement ! La volonté ici est détacher le concept « lit double » du concept « vie de couple ». L'envie du lit double

revêt bien d'autres dimensions, à commencer par le confort d'un espace plus large, mais aussi le fait de symboliquement ouvrir des portes vers du plus concret.

Ainsi donc, lorsque nous donnons une réelle place au choix dans la vie des personnes vivant une situation de handicap, et ce dès leur plus jeune âge, nous reconnaissons que la sexualité ne se vit pas uniquement à travers l'apprentissage de l'expression des émotions, l'information, la formation, etc. Elle se vit concrètement, et peut-être d'une manière différente de celle qui a toujours été envisagée pour la personne en

situation de handicap. Peu importe d'ailleurs la forme que cela prend : c'est le choix de chacun, et cela se passe dans l'intimité, derrière la porte d'une chambre qui reste fermée.

Un jour, il s'envolera pour vivre sa vie de son côté, et si, en tant que parent, nous resterons toujours présents pour lui, d'autres personnes pourront aussi prendre le relais. Avec ces personnes, il pourra se positionner, dire oui ou dire non. Il fera des choix. Ces choix nous déconcerteront peut-être mais ils seront les siens et à ce titre, dignes de respect.



Les personnes avec un handicap dorment souvent dans un lit pour une personne.

Parfois c'est parce qu'ils n'ont pas choisi.

Ce sont les parents et les éducateurs qui ont choisi à leur place.

Pourtant c'est important de choisir le lit qu'on veut : un lit pour 1 personne ou pour 2 personnes.

Choisir un lit pour 2 personnes ça veut dire qu'on a plus de place ou qu'on peut partager son lit avec quelqu'un d'autre.

Quand on partage son lit avec quelqu'un ça veut souvent dire qu'on est amoureux, qu'on est en couple, qu'on a envie de vivre sa sexualité dans l'intimité.

Au salon enVIE d'Amour il y aura un atelier pour rencontrer d'autres personnes et pour parler du choix : choisir son lit, sa vie, sa sexualité...



EVRAAS et polyhandicap :

« Il est primordial de pouvoir parler avec d'autres personnes, d'oser remettre en questions certains clichés selon lesquels les personnes polyhandicapées n'auraient pas ou peu de vie affective et sexuelle »

Martine (nom d'emprunt) est maman d'un jeune homme de 20 ans avec un polyhandicap. Quand est arrivée la puberté, celui-ci a commencé à présenter de nouveaux comportements qu'il a fallu décrypter. Martine témoigne sur sa prise de conscience, ses décisions et les réflexions et motivations qui l'habitent toujours.

Il y a 6 ou 7 ans, en installant mon fils pour la nuit, j'ai réalisé qu'il essayait d'enlever son linge. Bien naïvement, j'ai pensé qu'il l'irritait ou était trop serré, gênant. « *Comment faire autrement que de lui laisser ?* » me suis-je dit dans un premier temps. « *Sans linge, son lit va être trempé chaque matin* ».

Et puis, devant sa détermination à essayer, chaque soir, sans succès, d'enlever ce maudit linge, j'ai décidé de ne plus lui en mettre ; ni pour la nuit, ni pour ses siestes. C'était devenu évident, mon fils avait des besoins sexuels et pouvait, ainsi, enfin se caresser.

Depuis, quand je le couche le soir, je le sens détendu. Il sait qu'une fois seul il pourra se détendre et se faire plaisir. C'est tellement normal et sain ! Et si un jour j'oublie de lui enlever, il essaye bien ostensiblement de le faire pour me rappeler à l'ordre !

Le prix à payer, mais il est faible par rapport à son bien-être, ce sont

effectivement quelques lessives supplémentaires.

S'il m'a fallu un peu de temps pour prendre conscience de ce besoin si légitime de mon fils, c'est sans doute parce que je ne l'ai pas vu grandir, parce que je n'ai pas réalisé qu'il devenait adulte. Aussi parce que j'ai, sans doute, voulu me protéger de douloureux postulats : le passage à l'âge adulte, où tous les enfants devraient pouvoir prendre leur envol, vivre librement leur vie affective et sexuelle, est particulièrement difficile pour lui...

Comment lui permettre encore plus de bien-être, préserver sa vie intime, respecter sa pudeur ?

Se questionner sur ce sujet nous rappelle une fois encore combien nos enfants sont dépendants des autres à tous points de vue. On peut certes écarter le sujet, le balayer de nos pensées mais la réalité est là : les besoins affectifs et sexuels sont des besoins universels. Les ignorer, c'est nier une part de leur être et leur infliger des frustrations parfois terribles.

La sexualité peut être source de bien-être et d'épanouissement mais aussi de frustrations et de souffrances : une autre question qui préoccupe de nombreux parents de personnes polyhandicapées, c'est le risque d'abus sexuels dont peuvent être victimes leurs enfants qui sont, hélas, des proies faciles, ne sachant ni se défendre, ni témoigner.

Alors, pour toutes ces questions, il est primordial de pouvoir parler avec d'autres personnes – professionnels comme parents, de se documenter, d'oser remettre en questions certains clichés selon lesquels les personnes polyhandicapées n'auraient pas ou peu de vie affective et sexuelle, resteraient éternellement de grands enfants, sans pour autant projeter sur eux nos regrets et inquiétudes.

Quoi qu'il arrive, le plus important est d'en parler directement avec nos enfants en situation de handicap et mettre des mots sur cette réalité encore trop taboue.

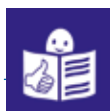


L'AP³ est l'Association des Parents et Professionnels autour de la personne Polyhandicapée. Elle a pour objectif l'amélioration des aides dispensées grâce au partage de savoirs entre professionnels et parents.



Contacts :

- www.ap3.be
- Boulevard Lambermont 61 à 1030 Bruxelles
- info@ap3.be
- 02/215.48.25



Martine (ce n'est pas son vrai nom) est maman d'un garçon de 20 ans.
Son fils a un polyhandicap.

Un polyhandicap c'est un handicap physique et un handicap intellectuel.

Martine a remarqué que son fils voulait retirer son linge
pour aller dormir.

Au début elle croyait que son linge le gênait, qu'il était trop serré.

Après elle a compris que son fils voulait se masturber pendant la nuit.

Alors Martine a décidé de retirer le linge de son fils.

Elle pense que c'est important que son fils puisse se faire plaisir.

C'est important pour son bien-être.

Tout le monde a le droit de se faire plaisir.

Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas le dire
qu'on n'a pas envie de se faire plaisir.

Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle : le point de vue des éducateurs

Christelle Giovannetti, éducatrice spécialisée au centre « Hama 3 - Les Pétunias »

Christelle travaille aux Pétunias depuis 9 ans. Les Pétunias, c'est un centre de vie pour adultes porteurs d'un handicap intellectuel léger à profond, avec parfois un handicap physique associé. Ce lieu de vie est situé à Bruxelles et accueille 20 résidents.



« En tant qu'éducateurs, nous sommes
les premiers témoins de leur vie de couple. »

Les questions relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle se posent depuis de nombreuses années au sein de notre centre, mais nous y avons toujours répondu de manière ponctuelle, un peu sur le tas et sans approfondir la question.

Il y a deux ans, un couple a fait la demande de s'installer ensemble dans la résidence. Des questions émergent alors : « *Qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on les accepte ? Quel est notre rôle ? Comment les accompagner individuellement mais à deux également ?* » Cela ne s'était jamais fait auparavant. Avec l'arrivée du couple, il a fallu repenser l'aménagement de l'espace en leur proposant une chambre, un bureau, un couloir et une salle de bain rien qu'à eux afin de respecter leur intimité. C'est un accompagnement quotidien et ce n'est pas toujours facile de savoir comment intervenir pour les aider au mieux sans s'immiscer dans leur intimité. En tant qu'éducateurs, nous sommes les premiers témoins de leur vie de couple.

Au centre, nous sommes actuellement trois éducatrices à être formées à la question de la vie relationnelle, affective et sexuelle de personnes en situation de handicap intellectuel. La formation nous pousse à la réflexion, mais il n'y a pas de mode d'emploi qui nous dise comment agir et comment répondre au mieux aux besoins de nos résidents. Bien évidemment, chacun doit se créer son propre point de vue.

En termes de soutien aux personnes, une psychologue est disponible pour les résidents et leur propose des entretiens individuels. De plus, une éducatrice propose des groupes de paroles et des animations autour de ces questions. **Chaque personne, en fonction de son handicap, n'aura pas la même compréhension ou les mêmes questionnements par rapport à la sexualité.** Certaines personnes vont être très réservées face à ce sujet qu'elles considèrent « tabou » et vont avoir des difficultés à s'exprimer. D'autres, au contraire, n'ont aucun filtre et sont bien trop à l'aise. Dans ce cas, il est primordial de les accompagner

pour leur expliquer les limites à ne pas dépasser.

Le film « Un autre amour » est un outil que nous utilisons au centre pour aborder la thématique. Ce court-métrage est joué par des personnes porteuses d'un handicap et aborde la question du couple, de la rupture et de la jalousie éprouvée lorsque l'on voit l'autre personne se remettre en couple. Ce film fut une belle expérience pour les acteurs qui, en passant par le jeu, parlent d'eux-mêmes et y mettent leurs propres sentiments. Les émotions sont nombreuses et parfois difficiles à exprimer. Pour les spectateurs, ce film les fait penser à leurs propres histoires et c'est une manière de méta-communiquer. Symboliquement, ce court-métrage montre ce qu'il se passe dans leur réalité et permet d'amener un moment de discussion intéressant. On rigole, on est gêné, on discute et on ressent plein de choses...

Ma difficulté principale, c'est d'être confrontée à la question de la parentalité. En tant que femme,



je suis exposée à une douleur que je peux comprendre et qui me brise le cœur. C'est arrivé plusieurs fois que des résidentes me parlent de leur désir d'enfants mais on leur avait toujours dit qu'elles « *n'avaient pas le droit* ». C'est très dur de dire « *tu n'as pas le droit* ». Cela peut être une

réelle blessure pour une femme et pour un couple. Dans ces cas-là, c'est très difficile d'apporter les réponses adéquates, tout ce que nous pouvons faire c'est être à l'écoute.

La formation des éducateurs se fait petit à petit. La thématique

devient de moins en moins taboue même si elle reste difficile à aborder pour certaines personnes.

Les consciences s'éveillent sur le rôle que nous avons à jouer.

Le système change à son rythme, mais évolue certainement vers une ouverture d'esprit.

Valérie Tonneau, éducatrice spécialisée au Centre « Les Perce-Neige »

Valérie travaille depuis 19 ans au Centre « Les Perce-Neige », situé à Jambes. Il s'agit d'un centre de jour pour personnes polyhandicapées sévères et profondes, qui propose des activités pédagogiques et de réadaptation pour les enfants de 0 à 18 ans.



La difficulté principale, c'est le tabou qu'il y a autour de cette thématique. Beaucoup des personnes les jugent en disant que c'est mal alors que c'est tout à fait naturel. Cela nous renvoie à notre propre sexualité et nous met dans une situation d'inconfort et de gêne.

Le point clé de la compréhension, c'est la représentation. En effet, la représentation de la sexualité est propre à chacun. Il y a autant de type de sexualité que de personnes sur terre. Le problème, c'est que nous allons projeter cette représentation lorsqu'une personne en situation de polyhandicap aura un geste sexuel et nous l'interpréterons mal. Ce qui est primordial, c'est de se rendre compte que leurs besoins et leurs représentations sont tout autres que les nôtres. Pour expliquer cela, je prends souvent un exemple très parlant. Je mets régulièrement des pulls avec des petites perles

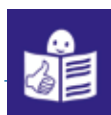
et ces enfants aiment toucher. Ils viennent alors toucher les perles qui se trouvent au niveau de la poitrine. Des collègues me disent « *mais tu te laisses faire ?* » et je leur réponds : « *oui, toi tu vois ça d'un côté sexuel mais il touche juste mon pull parce que pour lui c'est un tapis sensoriel.* » C'est vraiment l'interprétation qui est différente et les gens ont du mal à se mettre à la place d'une personne qui n'a jamais vécu d'acte sexuel.

Quotidiennement, nous sommes confrontés à la difficulté de savoir comment réagir. **Il faut leur apprendre les limites, comme à tout autre enfant.** Il faut leur expliquer qu'on ne peut pas faire de gestes sexuels en public et il y a d'ailleurs des moyens mis en place dans le Centre pour préserver l'intimité des personnes. Il faut mettre des choses en place car nous n'avons pas le droit de leur interdire quoi que ce soit. **Nous allons vers plus de tolérance mais cela reste, de manière générale, un sujet tabou.** Personnellement, je trouve qu'il est primordial de se

poser ces questions-là pour les respecter.

Dans notre Centre, il y a un groupe de travail qui s'est formé sur cette thématique. Il est composé d'une dizaine de personnes sur une centaine de membres du personnel. Au début, c'était un espace pour échanger nos réflexions et questionnements. Maintenant, nous faisons beaucoup de recherches théoriques pour étoffer nos connaissances. Il y a une évolution, mais cela reste une question très délicate pour les professionnels et les parents.

Je supervise également des mémoires sur le sujet. En général, c'est la question de la vie affective qui est abordée et cela manque de précision. Il manque cette question de la représentation de la sexualité. Je pense que nous sommes fort égocentriques, nous voulons expliquer, prouver, affirmer, confirmer de par NOTRE représentation... mais nous oublions la leur. Certes, ce n'est facile puisqu'on ne saura jamais la connaître, mais nous devons au moins essayer de comprendre.



Dans cet article deux éducatrices parlent de leur expérience par rapport à la sexualité et à la vie relationnelle des personnes en situation de handicap.

Christelle Giovannetti travaille au centre « Hama 3 Les Pétunias ».

Les Pétunias, c'est un centre d'hébergement pour adultes à Bruxelles.

Au centre il y a des éducatrices qui ont fait des formations pour mieux connaître la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Une éducatrice fait un groupe de parole et des animations avec les personnes pour parler de la sexualité et des relations.

Il y a aussi une psychologue.

On peut prendre rendez-vous avec elle pour parler de ce qu'on veut.

Pour Christelle c'est important d'être à l'écoute des personnes et de leurs questions mais ce n'est pas toujours facile de savoir comment bien répondre.

Valérie est éducatrice au Centre « Les Perce-Neige ».

« Les Perce-Neige » c'est un centre pour enfants polyhandicapés à Jambes.

Dans le Centre il y a un groupe de travail qui fait des recherches sur la sexualité des personnes polyhandicapées.

Valérie explique que c'est difficile de parler de la sexualité parce qu'on peut être gêné.

Elle explique aussi que c'est important d'apprendre les limites aux jeunes du centre.

Il faut expliquer qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire en public.

Valérie explique que le centre veut laisser de l'intimité aux jeunes pour respecter leur vie relationnelle, affective et sexuelle.



Formation : « Oser la sexualité ! »

Un enjeu pour la santé et l'épanouissement des personnes avec un handicap intellectuel



Anne Dasnoy-Sumell est psychothérapeute, orthopédagogue et formatrice en vie relationnelle, affective et sexuelle. Elle donne la formation d'Inclusion « Oser la sexualité ! » à destination des proches de personnes avec un handicap intellectuel et des professionnels du domaine. Elle nous en présente les objectifs, explique sa méthodologie et nous raconte la genèse de cette formidable avancée inclusive.

Parler de vie relationnelle, affective et sexuelle, c'est avant tout parler de la vie. Cela se fait avec respect, sans intrusion, en se basant sur des notions éthiques. Par le biais de « Oser la sexualité ! », nous touchons en effet à l'intimité profonde de la personne avec un handicap intellectuel.

Parler de la vie, c'est aussi aborder les complémentarités ; celle qui existe entre le pôle de l'éducation et celui de la santé d'une part, celle qui doit être mise en place entre les parents et les

éducateurs, d'autre part. C'est en effet par la connaissance que la personne avec un handicap intellectuel pourra s'approprier sa propre santé et l'améliorer ; un cheminement infaisable sans l'appui de ses proches et des professionnels de l'accompagnement qui l'entourent.

OSEZ OSER !

Longtemps restée taboue, la sexualité des personnes avec un handicap dans son acception globale est désormais majoritairement prise en compte par les institutions et les parents : ils respectent l'intimité de la personne avec un handicap, l'aident à faire des choix, posent les questions relatives à leurs besoins et désirs, leur donnent la possibilité de vivre des engagements, l'accompagnement sexuel adapté est envisagé.

Cette évolution est parfois difficile à appréhender pour certains parents qui, malgré tout leur amour, ne souhaitent pas penser à l'éventualité d'une sexualité vécue, gardent une vision asexuée de leur enfant qui leur permet de ne pas envisager le problème de la contraception et donc de la parentalité.

J'essaie, lors de mes formations, de transmettre aux parents et aux professionnels ma conviction que

toute personne, quel que soit son handicap, est capable d'avancer ; à petits pas, par des chemins de traverse, mais avancer tout de même dans cette découverte d'elle-même.

Les professionnels et les proches vont devoir collaborer durant cet apprentissage, les premiers pouvant servir de relais aux autres. Ils vont cheminer, ensemble, forts de leurs questionnements et de leur vécu, vers la « redécouverte » de la personne avec un handicap, prendre conscience de l'importance de sa vie relationnelle, affective et sexuelle et lui donner les moyens d'agir.

VOIR, COMPRENDRE, VIVRE, ANALYSER ET AVANCER.

Les thématiques abordées lors des journées de formation sont en lien avec le travail de réflexion et d'élaboration du support « Des femmes et des hommes : programme d'éducation affective, relationnelle et sexuelle destiné aux personnes déficientes mentales »¹. La formation est donnée en duo avec Joël Ghysels qui est éducateur, animateur d'ateliers sur le sujet, formateur et enseignant auprès des futurs éducateurs.

¹ : DELVILLE Jacqueline, MERCIER Michel, MERLIN Carine, Des femmes et des hommes, 2016, Presses Universitaires de Namur

La première journée est consacrée à une approche de la sexualité humaine dans sa dimension globale : plaisir, désir, sensualité, attirance, freins... Je l'intitule « VOIR ».

La deuxième propose aux participants de s'arrêter sur leur propre vécu de la sexualité et d'entamer un travail sur le développement affectif et sexuel, en lien avec les valeurs que cela véhicule, l'éthique et la loi. Sexualité, pouvoir et nécessaire transgression : les risques du discours « sur » la sexualité des personnes avec un handicap. Nous sommes, là, entrés dans le « COMPRENDRE ».

La troisième, qui s'intitule « VIVRE », est focalisée sur l'éducation relationnelle, affective et sexuelle au travers de la définition des objectifs de la formation, de la découverte des contenus et des outils spécifiques ; toujours en lien avec les diverses expériences des participants, on passe du déni ou de l'oubli à la reconnaissance : l'accompagnement individualisé, le soutien dans l'affirmation de chacun comme être désirant et autonome, les partenariats à développer.

Une quatrième journée, « ANALYSER ET AVANCER », permet enfin de prendre du recul par rapport à la formation : la confrontation des expériences de chacun permet la poursuite de la réflexion afin d'améliorer la qualité de vie des personnes avec un handicap intellectuel. Nous cherchons de nouvelles voies pour avancer, en lien avec les besoins et les demandes de la personne.

ET APRÈS ?

L'impact de la formation « Oser la sexualité ! » se traduit d'abord par une ouverture dans l'attitude des proches et des professionnels qui entourent la personne avec un handicap intellectuel, que ce soit dans les relations qu'elles entretiennent entre elles – se rendre compte de la capacité à conjointement mener pareil projet d'accompagnement – ou avec la personne en situation de handicap intellectuel – parler plus librement de la sexualité, identifier plus clairement ses besoins, etc.

Du point de vue des éducateurs, on peut voir la formation comme un moteur de changement dans leurs pratiques professionnelles : évolution des paradigmes au sein de l'institution, amélioration des

relations avec les familles, création d'une charte relative à la vie affective, animations sur le sujet, etc.

Quoi qu'il en soit, nous veillons à avancer avec chacun des participants à nos formations, à partir de l'endroit où il se trouve, convaincus que nous sommes que c'est en avançant pas à pas que des changements pourront se produire en profondeur et à long terme.

Nous proposons de s'arrêter un peu pour prendre conscience des enjeux et chercher, ensemble, des pistes de réponses et d'actions qui respectent le cheminement de chacun des acteurs, personnes avec un handicap intellectuel, proches et professionnels.





Comment aider les personnes avec un handicap intellectuel à exprimer leur satisfaction sur l'aide reçue au quotidien ? Comment organiser efficacement ces évaluations de leur satisfaction au quotidien ? Comment favoriser la collaboration entre les personnes avec un handicap, leurs familles et les professionnels ? Quelles actions à mettre en place pour favoriser la qualité de vie au quotidien ?

Ce sont quelques questions auxquelles Les Livrets Smile élaborés par Inclusion tentent d'apporter des réponses concrètes.

L'un des livrets est consacré à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Ce livret propose une série de questions sur l'aide reçue par la personne avec un handicap

auxquelles elle pourra répondre seule ou avec un accompagnant.

Tous les sujets sont abordés, du sentiment amoureux à la parentalité en passant par les préférences sexuelles.

Ce livret se clôture par une série de références, parmi lesquelles de nombreux documents en facile à lire.

Les Livrets Smile seront disponibles en téléchargement gratuit aux alentours du mois de mai 2018 sur les sites internet d'Inclusion, de l'AViQ et de Phare. Besoin de renseignements ? Contactez Myriam Jourdain à l'adresse mjo@inclusion-asbl.be.



Les Livrets Smile sont des outils pour les personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels.

Les Livrets Smile aident à améliorer ensemble la qualité de vie des personnes avec un handicap intellectuel.

Il y a un Livret Smile qui parle de la vie relationnelle, affective et sexuelle :

C'est quoi la vie relationnelle, affective et sexuelle ?

Quels sont mes droits ?

Quel est mon avis sur l'aide que je reçois ?

Où trouver des informations ?

On pourra télécharger Les Livrets Smile sur les sites internet d'Inclusion, de l'AViQ et de Phare en mai 2018.

» ANNE DASNOY-SUMELL - Psychopédagogue, formatrice EVRAS et maman

➤ Infos sociales



Existera-t-il une législation sur les assistants sexuels ?

Les assistants sexuels sont des personnes qui aident les personnes avec un handicap à avoir des moments intimes, à vivre une sexualité avec une autre personne.

Un secrétaire d'Etat a demandé qu'une loi soit créée pour reconnaître les assistants sexuels.

Un secrétaire d'Etat c'est une personne qui soutient un ministre dans son travail.

Ce secrétaire d'Etat avait demandé à un comité de réfléchir à la question des assistants sexuels.

Un comité c'est un groupe de personnes qui se rassemble pour réfléchir à une question.

Le comité a dit qu'il fallait réfléchir pour créer une loi qui reconnaît les assistants sexuels.

Les personnes qui ont besoin d'assistants sexuels ne pourront pas avoir de remboursement de la mutuelle.

L'assistant sexuel devra être formé.



L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école

Les écoles doivent parler aux jeunes de la vie relationnelle, affective et sexuelle.

Les écoles vont organiser des formations sur la vie relationnelle, affective et sexuelle.

La formation explique au jeune comment aimer sa famille, ses amis, son copain ou sa copine, comment se comporter avec les personnes qu'il aime...

L'Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes en situation de handicap (ARAPH) sensibilise les personnes avec un handicap.

L'ARAPH sensibilise à la santé et aussi à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

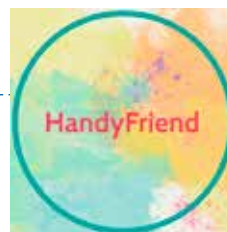
L'ARAPH a fait un outil pour former les personnes à la vie relationnelle, affective et sexuelle.

L'outil s'appelle « Des femmes et des hommes ».

Les éducateurs ou les animateurs peuvent utiliser cet outil.

Parler plusieurs fois de la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école permet au jeune de retenir ce qu'on lui dit.

Le jeune retient parce que les professeurs, les animateurs et les éducateurs répètent plusieurs fois les choses.



HandyFriend ?

HandyFriend est un site internet créé par trois bruxellois.
 Le site va aider les parents de personnes avec un handicap.
 Les parents vont rencontrer des personnes grâce au site.
 Ces personnes vont pouvoir venir surveiller leurs enfants.
 Cela permettra aux parents de souffler un peu.
 L'enfant pourra souffler aussi en s'occupant avec quelqu'un d'autre.
 C'est comme du répit.
 Le numéro d'HandyFriend c'est 0478 77 29 89.



MC Solaire

Marie-Caroline Brazey est une dame avec un handicap.
 Son nom d'artiste c'est MC Solaire.
 MC Solaire n'aime pas les panneaux pour personnes avec un handicap.
 MC Solaire trouve qu'ils sont tristes.
 MC Solaire a décidé de coller des autocollants dessus.
 Avec les autocollants les panneaux sont plus beaux.



Vous connaissez une information sociale qui pourrait intéresser nos lecteurs ?
 Contactez-nous à l'adresse
communication@inclusion-asbl.be



↳ Contacts

LE SECRÉTARIAT :

- 02/247.28.21
- secretariat@inclusion-asbl.be

LES GROUPEMENTS :

- Angelman : angelman@inclusion-asbl.be
- Brabant wallon : brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- Bruxelles : bruxelles@inclusion-asbl.be
- Centre – La Louvière : la-louviere@inclusion-asbl.be
- Charleroi : charleroi@inclusion-asbl.be
- Down : down@inclusion-asbl.be
- Liège : liege@inclusion-asbl.be
- Luxembourg : luxembourg@inclusion-asbl.be
- Mons : mons@inclusion-asbl.be
- Mouscron : mouscron@inclusion-asbl.be
- Namur : namur@inclusion-asbl.be
- Prader-Willi : prader-willi@inclusion-asbl.be
- Tournai-Ath-Lessines : tal@inclusion-asbl.be
- Vielsalm : vielsalm@inclusion-asbl.be
- Williams : williams@inclusion-asbl.be
- X-Fragile : x-fragile@inclusion-asbl.be
- Fratriha : fratriha@inclusion-asbl.be

LES ASSISTANTES SOCIALES :

Ath :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible tous les lundis

Bruxelles :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 02/247.60.13, disponible tous les mardis, jeudis et vendredis des semaines paires

Mons :

- Pauline Galland : pga@inclusion-asbl.be // 0472/48.02.56, disponible tous les mercredis et vendredis des semaines impaires

Liège :

- Fanny Larivière : fla@inclusion-asbl.be // 04/223.57.70

Verviers :

- Vinciane Schmidt : vsc@inclusion-asbl.be // 087/26.80.05, disponible les mercredis, jeudis et les vendredis des semaines paires

PERMANENCE SOCIALE :

La Louvière :

- Joëlle Delbecq et Danielle Amore : la-louviere@inclusion-asbl.be // 064/26.49.36

PROJETS SPÉCIFIQUES :

- 0498/305.129 et projets@inclusion-asbl.be



COMMENT SOUTENIR NOTRE MOUVEMENT ?

INCLUSION se mobilise depuis plus de 25 ans aux côtés des familles et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien nos actions, nous avons toujours besoin de votre soutien. Vous souhaitez nous aider ? Voici les formules que nous vous proposons :

1. DEVENIR MEMBRE (25€/AN)

Vos avantages :

- + Bénéficier de tarifs réduits sur nos formations & colloques
- + Participer à nos différents événements
- + Abonnement à notre périodique (4 numéros/an)
- + Intégrer un groupe de parents avec lesquels partager vos expériences
- + Profiter de l'expertise des autres membres et des professionnels
- + Accéder à nos conseils juridiques

Comment s'affilier ?

Faites-nous parvenir votre demande par courrier postal ou par mail en nous renvoyant les informations suivantes : Nom, Prénom, adresse mail et postale, téléphone, groupement auquel vous souhaitez vous affilier.

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre adhérent et pourrez profiter de tous vos avantages.

Infos et contact :

- membres@inclusion-asbl.be | • 087/26.80.05
- € IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB | Communication : Nom du membre
- www.inclusion-asbl.be

2. OFFRIR UN EXEMPLAIRE DE NOTRE MAGAZINE A UN(E) AMI(E)

Vous aimez notre publication et vous avez envie de faire découvrir notre association autour de vous ? Vous aimeriez que vos proches en sachent davantage sur le handicap ? Choisissez alors une des formules suivantes et nous enverrons le magazine directement au domicile de la personne de votre choix. (Frais de port inclus pour un envoi en Belgique)

- | | |
|--|--|
| ☐ J'offre 1 numéro du magazine pour 6 € | ☐ J'offre 2 numéros du magazine pour 10 € |
| ☐ J'offre 3 numéros du magazine pour 15 € | ☐ J'offre 4 numéros du magazine pour 20 € |

Merci de nous communiquer les informations suivantes par téléphone au 02/247.28.21 ou par mail à communication@inclusion-asbl.be :

- Nombre de numéros souhaités
- Adresse complète du destinataire
- Message éventuel que vous souhaitez adresser au destinataire. Nous le joindrons pour vous lors de l'envoi du premier numéro

€ IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB

Communication : Cadeau magazine + Nom du destinataire

www.inclusion-asbl.be

écoute
dialogue

reconnaissance
audace

respect

C'est **ensemble**
que tout devient possible...



27 AVRIL > SOIRÉE FESTIVE INCLUSION LIÈGE – MADRAS

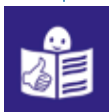
- Souper préparé par Jefar asbl
- Concert « Les Djoueûs Potcheûs »
- P.A.F. : 15 € / personne
- Réservation avant le 1^{er} avril
- Paiement sur le compte « BE53 0013 0024 1853 » avec la mention « Réservation au nom de ... x ... repas soit ... €. ».

3, 17 ET 29 MAI > FORMATION « HANDICAP ET MULTICULTURALITÉ »

- Pour les proches et les professionnels
- Coût : 300 €
- Lieu : avenue Albert Giraud 24 à 1030 Schaerbeek
- Renseignements : cpi@inclusion-asbl.be et sur www.inclusion-asbl.be

12, 13 ET 14 JUIN > FORMATION « LES ARTS PLASTIQUES ADAPTÉS : UNE APPROCHE DU HANDICAP PROFOND À SÉVÈRE ET DU POLYHANDICAP »

- Pour les proches et les professionnels
- Coût : 300 €
- Lieu : avenue Albert Giraud 24 à 1030 Schaerbeek
- Renseignements : cpi@inclusion-asbl.be et sur www.inclusion-asbl.be



25 mai, 1 et 8 juin 2018 : Formation « Les Disputes »

Pour les personnes avec un handicap intellectuel

Date : 25 mai, 1 et 8 juin 2018

Adresse : square Roosevelt 8 à 7000 Mons

Prix : 36 € (18 € pour les membres d'Inclusion)

Pour participer il faut envoyer un e-mail
à Bernadette Cuvelier : bcu@inclusion-asbl.be



Formation « Reparlons d'amour »

Pour les personnes avec un handicap intellectuel

Pour s'inscrire il faut avoir participé à la formation « Parlons d'amour »

Date : 15 mai 2018

Adresse : rue de la Baraque 129b à 1349 Louvain-la-Neuve

Prix : 12 € (6 € pour les membres d'Inclusion)

Pour participer il faut envoyer un e-mail
à Bernadette Cuvelier : bcu@inclusion-asbl.be

